

N°9

Octobre 2011

La LETTRE D'INFORMATION de l'association des Anciens du GENEPI

Sommaire

Événement	p. 1
Actualité Prison Justice	p.3
La justice en quelques mots clés	p.4
A voir, à lire, à entendre	p.5
Le réseau des Anciens	p.5

Événement

Il y a 30 ans, l'abolition de la peine de mort

Le 09 Octobre 2011

« Le choix qui s'offre à vos consciences est donc clair : ou notre société refuse une justice qui tue et accepte d'assumer, au nom de ses valeurs fondamentales - celles qui l'ont faite grande et respectée entre toutes - la vie de ceux qui font horreur, déments ou criminels ou les deux à la fois, et c'est le choix de l'abolition ; ou cette société croit, en dépit de l'expérience des siècles, faire disparaître le crime avec le criminel, et c'est l'élimination. Cette justice d'élimination, cette justice d'angoisse et de mort, décidée avec sa marge de hasard, nous la refusons. Nous la refusons parce qu'elle est pour nous l'anti-justice, parce qu'elle est la passion et la peur triomphant de la raison et de l'humanité ». Ainsi parlait Robert Badinter, ministre de la Justice, dans son célèbre discours à l'Assemblée nationale, le 17 septembre 1981. Le lendemain, les députés votèrent l'abolition par 363 voix pour et 117 contre. Les sénateurs firent de même le 30 septembre par 160 voix pour et 126 contre. La loi abolissant la peine de mort en France fut promulguée le 9 octobre 1981, il y a 30 ans.

[Lire la suite de cet article sur le blog du monde.fr](#)

Journée mondiale contre la peine de mort

Le 10 octobre est depuis 2003 la journée mondiale contre la peine de mort. A Paris, le parvis de l'Hôtel de ville s'est transformé en véritable "Village de l'abolition".

Vous pouvez le découvrir en photos ici : <http://metroreporter.metrofrance.com/fr/photos/actualite/2011-10-10/10884/une-journee-contre-la-peine-de-mort-30-ans-apres-son-abolition-en-france.html>

Pour aller plus loin :

A lire :

Discours de Robert Badinter présenté le 17/09/1981 devant l'assemblée nationale.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/abolition-peine-mort/badinter.shtml>

interview : Trente ans après le vote à l'Assemblée nationale de la loi abolissant la peine de mort, Robert Badinter revient sur le combat qu'il a mené... et sur le chemin qui, à ses yeux, reste à parcourir : www.badinter.com

Le **Passe-Murailles** n°31 a pour thème : « Abolition de la peine de mort. Trente ans après, quels combats reste-t-il à mener ? ». Il est adressé en pièce jointe à tous nos adhérents.

L'abolition de la peine capitale en France, de Philippe Astruc et Éric Ghérardi, *Armand Colin*, 2011. 27,80€

Comprendre la portée de la date du 9 octobre 1981 nécessite d'une part de reprendre ce qu'a été l'utilisation de cette peine en France dans ses réalités juridique, pratique et statistique ; et d'autre part d'analyser le sens de la peine au moyen d'une échelle des sanctions débarrassée du châtimement ultime. Les auteurs exercent leurs regards croisés de magistrat et d'universitaire sur cet événement majeur de notre temps.

A voir :

Dvd : Si vous avez manqué la diffusion du téléfilm **L'abolition**, de Jean Daniel Verhaege, diffusé sur France 5 à l'occasion du 30e anniversaire de l'abolition de la peine de mort (les 3 et 10 octobre), vous pouvez le retrouver en dvd (9,99€).

Expo : Exposition en diapositives : 1981-2011 : La peine de mort abolie.

<http://association-valmy.org/Catalogue/Expo/Cat-PDM.htm?gclid=CLXSna7a4qsCFcRtfAodoVRAPw>

Actualité Prison Justice

Sécurité : la fabrique du bilan « favorable » pour 2012 : Le grand truquage !

Le 4 Octobre 2011

La présidentielle se rapproche, et les chiffres de la délinquance ne cessent de s'aggraver. Pire, les catégories en hausse, cambriolages et agressions, sont très largement susceptibles de renforcer le fameux "sentiment d'insécurité". Place Beauvau, c'est le branle-bas de combat, mais dans les limites d'un budget en baisse, comme en témoignent deux notes internes envoyées les 15 et 23 septembre par le directeur général de la gendarmerie nationale, dont *Le Monde* a eu connaissance.

Vendredi 30 septembre, le ministre de l'intérieur, Claude Guéant, a annoncé qu'il affectait "4 000 policiers et gendarmes de plus sur le terrain" et l'équivalent de six unités mobiles en renfort pour lutter contre les cambriolages dont il a reconnu la "recrudescence" depuis 2009. Le patron de la gendarmerie, le général Jacques Mignaux, demande à ses troupes, dans la note du 15 septembre, destinée à la haute hiérarchie, de "viser un bilan favorable de l'évolution de la délinquance en 2011".

[Lire la suite...](#)

Observations sur la proposition d'un « service citoyen pour les mineurs délinquants »

Le 3 Octobre 2011

Cette proposition vise à instituer pour les mineurs un « contrat de service en établissement d'insertion » comme modalité de la composition pénale, de l'ajournement du prononcé de la peine et comme obligation particulière d'un sursis avec mise à l'épreuve. Ce « contrat de service » consistera en fait à suivre une formation dispensée par un centre de formation d'un établissement public d'insertion de la défense (EPIDE), établissement créé par l'ordonnance du 2 août 2005 et placé sous la triple tutelle des ministères chargés de la Défense, de l'Emploi et de la Ville.

Ce contrat, auquel le mineur sera « astreint » sera prescrit pour une durée comprise entre quatre et six mois et devra cependant être conclu avec l'accord du mineur et des titulaires de l'autorité parentale. Le mineur pourra éventuellement, à sa demande et avec l'avis favorable de l'établissement d'accueil, le prolonger. Le contrat de volontariat devra être validé par le magistrat ou la juridiction au regard de son caractère formateur.

Lire la suite de [cette analyse sur le site du Syndicat de la Magistrature](#)

Morale à géométrie variable, justice à deux vitesses

Le 30 Septembre 2011

Trop c'est trop ! On fustige les jeunes voyous ; on veut nettoyer la vermine des banlieues au karcher ; on montre du doigt les enfants roms tenus pour être des voleurs quand ils sont d'abord les petites mains victimes d'une délinquance industrielle. Plus grave encore, on a déconstruit la justice des mineurs pour faire en sorte que les enfants soient jugés et punis comme des majeurs : puisque

les enfants d'aujourd'hui ne sont plus les enfants d'hier on les jugera vite avec la comparution immédiate – sans laisser le temps au travail éducatif tenu pour inutile de faire son effet - pour les juger fort ; on veillera à qu'ils aient peur de la punition pour éviter le passage à l'acte. Il faut aussi combattre les juges complaisants qui retiendraient des circonstances atténuantes tirées de leur histoire et de leur personnalité : on leur appliquera les peines-plancher ; on leur supprimera automatiquement l'excuse de minorité. Et dans le même temps que voit-on de la part des adultes ? Des scandales tous plus importants les uns que les autres qui auraient fait sauter n'importe quel ministre ou gouvernement dans une autre démocratie occidentale. Impunité, cynisme, mensonges, impudence, amoralité, on trouve de tout tous les jours. L'actualité déborde d'illustrations désastreuses pour la démocratie et une certaine idée de la citoyenneté.

[Lire la suite de cet article de Jean-Pierre Rosenczveig](#), Président de Tribunal pour Enfant de Bobigny

Pétition de 225 détenus de Corbas

Près de la moitié des détenus de la nouvelle prison de Corbas ont signé et diffusé début septembre une pétition contre leurs conditions de détention. Ce qui en a été relayé dans la presse (on pense à Lyon Cap' et 20 minutes qui ironisaient sur les demandes de consoles de jeux vidéo) n'est qu'une petite partie de ce texte plus long, et qui montre bien l'étendue des problèmes dans cette prison high-tech et inhumaine. 6 personnes s'y sont suicidées ou sont mortes dans des conditions suspectes depuis le début de l'année 2011.

<http://rebellyon.info/La-petition-des-225-detenus-de.html>

La justice en quelques mots-clés

Ce mois-ci nous allons recenser les autres lieux d'enfermement présents en France

- Cellules de dégrisement
- Cellules de retenue des douanes
- Centres éducatifs fermés (CEF)
- Centre socio-médico-judiciaire de sûreté
- Centres et locaux de rétention administrative, zones d'attente
- Dépôts des Palais de Justice
- Gardes à vue (GAV)
- Infirmerie psychiatrique de la préfecture de police de Paris (I3P)
- Internement psychiatrique
- Unités hospitalières sécurisées interrégionale (UHSI)
- Unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA)
- Unités pour malades difficiles (UMD)

Source OPALE

(Observatoire des Prisons et Autres Lieux d'Enfermement)

A voir, à lire, à entendre

« Extractions judiciaires: chronique d'un échec annoncé. »

Lettre ouverte du syndicat national des directeurs de prison, en date du 20 septembre 2011, à l'attention du directeur de l'administration pénitentiaire au sujet des extractions judiciaires.

directeurspenitentiaires.wordpress.com/.../extractions-judiciaires-chronique-dun-echec-annonce-lettre-ouverte-au-dap/

Emission de radio « Peut-on éduquer et punir en même temps ? »

Dans son émission « Le Bien commun » du 1^{er} septembre 2011, Antoine Garapon s'entretient avec le sociologue Gilles Chantraine, du Centre lillois d'études et de recherches économiques et sociologiques (CLERSE), qui a publié en juillet 2011 un rapport intitulé : "Les Prisons pour mineurs, controverses sociales, pratiques professionnelles, expériences de réclusion". Ensemble, ils évoquent le récent rapport de la Commission des lois du Sénat, "Enfermer et éduquer : quel bilan pour les centres éducatifs fermés et les établissements pénitentiaires pour mineurs?"

A écouter ici : <http://www.franceculture.com/emission-le-bien-commun-peut-on-eduquer-et-punir-en-meme-temps-2011-09-01.html>

journée projections-débats

Réservez d'ores et déjà votre **samedi 19 novembre**. Dans le cadre des Journées Nationales Prison, trois ou quatre films seront diffusés au Lucernaire (6^{ème} arrondissement de Paris).

Jean-Marie Delarue, Contrôleur général des lieux de privation de liberté, participera à l'un des débats suite au documentaire "A l'ombre de la république".

Nous tâcherons d'organiser un rendez-vous « Anciens du GENEPI », aussi n'hésitez pas à nous faire part de votre intention de vous rendre à cette journée !

Le réseau des Anciens

Assemblée générale

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le 17 septembre. Bruno Vincent, qui était président depuis la fondation de l'association, a émis le souhait de passer la main. C'est donc Agnès Avril-Conway qui prend la relève. Merci à eux deux pour le travail passé et à venir !

Le Conseil d'Administration a également été renouvelé. Un compte-rendu de cette journée vous sera envoyé prochainement.

Lettre semestrielle

La lettre semestrielle de décembre est d'ores et déjà en préparation. Nous vous invitons à proposer des sujets d'articles, voire à en rédiger un...

Nouveauté : un espace « courrier des lecteurs ». N'hésitez pas à nous adresser vos petits mots, encouragements, interrogations, suggestions, coups de gueule.